



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Communication sur l'efficacité du vaccin Astrazeneca face aux variants

Question écrite n° 39292

Texte de la question

Mme Cécile Untermaier attire l'attention de M. le ministre des solidarités et de la santé sur la communication du Gouvernement concernant l'efficacité du vaccin Astrazeneca face aux différents variants. Dès le mois de mars 2021, au moins 3,5 millions de Français de plus de 60 ans ont accepté de se faire vacciner *via* Astrazeneca, à une époque où la disponibilité du vaccin Pfizer était rare. Aujourd'hui, cette tranche de la population s'interroge dès lors qu'il s'agit d'évoquer les effets possibles des différents variants. En effet, il ressortirait de diverses sources médicales et gouvernementales que l'Astrazeneca serait moins efficace que les vaccins ARN contre les différents variants. Or, pour les personnes concernées, ce type d'affirmation est un facteur d'inquiétude. En effet, elles attendent légitimement une perspective rassurante. Aussi, elle lui demande de bien vouloir lui indiquer ce que propose le Gouvernement en terme de communication transparente sur l'efficacité de ce vaccin et sur la possibilité d'un choix possible de tel ou tel autre vaccin pour lesdites personnes.

Texte de la réponse

L'arrivée sur le territoire national de nouveaux variants du virus SARS-Cov 2 fait l'objet d'une attention particulière. Ainsi, la question du maintien de la réponse immunitaire induite par les différents vaccins est soulevée. Pour le variant dit « britannique », la réponse immunitaire est maintenue pour le vaccin AstraZeneca. Bien que d'après la Haute autorité de santé (HAS) l'efficacité des différents vaccins contre les variants brésiliens et sud-africains soit plus incertaine, ces variants ne présentent pas de dynamique significative au niveau national et n'ont donc pas appelé de modification de la stratégie vaccinale à cette échelle. A la suite de l'inquiétude provoquée par l'émergence de nouveaux variants en provenance d'Inde, une étude réalisée par l'Université d'Oxford a montré que l'efficacité vaccinale contre les formes symptomatiques de l'infection reste élevée, après l'administration de 2 doses de vaccin AstraZeneca, à 92 %. Ainsi, la HAS recommande-t-elle de ne pas modifier, à ce stade, l'intervalle actuellement prévu entre deux doses de vaccin AstraZeneca, soit 9 à 12 semaines. En outre, la recommandation émise par la HAS dans son avis du 9 avril 2021 de recourir à un schéma de vaccination en deux étapes utilisant pour la deuxième injection (boost) un vaccin relevant d'une technique différente de la première (prime), appelée « primeboost hétérologue », ne concerne pas les cas d'infections aux variants susmentionnés, mais uniquement les personnes âgées de moins de 55 ans ayant reçu une première dose de vaccin AstraZeneca.

Données clés

Auteur : [Mme Cécile Untermaier](#)

Circonscription : Saône-et-Loire (4^e circonscription) - Socialistes et apparentés

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 39292

Rubrique : Pharmacie et médicaments

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Solidarités et santé](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [1er juin 2021](#), page 4510

Réponse publiée au JO le : [2 novembre 2021](#), page 8000